

Notre
histoire



Monsieur et Madame Roy ont sauvé la vie de Simone, la petite fille juive.

Le 3 mars à partir de 10 h 30, une ambiance particulière et des plus émouvantes règnera dans les murs de l'Hôtel de Ville de Niort. Pour la première fois dans le département, des Deux-Sévriens seront honorés pour les actions de sauvetage qu'ils ont pu mener sous l'occu-



Les Justes de Niort une reconnaissance

Parce qu'ils n'ont pas hésité, sous le joug nazi, à sauver des enfants d'une mort programmée, cinq Niortais recevront le 3 mars à l'Hôtel de Ville les plus hautes distinctions civiles de la part de la communauté juive. Ces Justes ont l'admiration de tous.

pation nazie envers la communauté juive. Un couple deux-sévrien y recevra à titre posthume (ce sont ses deux filles qui habitent toujours à Niort qui les représenteront) la médaille de "Juste parmi les nations" par l'institut Yad Vashem de Jérusalem. Georges et Marcelle Roy ont en effet abrité pendant quatre années dans leur maison de Granzay la petite Simone Miliband qui leur avait été confiée par ses parents, déportés en 1940. Mais l'histoire ne s'arrête pas là : le 2 février 1944, alors qu'elle est âgée de 11 ans, Simone est dénoncée et arrêtée au cours d'une grande rafle qui avait débuté le 30 janvier dans le

département. Les époux Roy ont la présence d'esprit de suivre jusqu'à Niort la voiture de police où se trouve la fillette. Sur les conseils et avec l'aide d'une connaissance, un certain Jean Géant, ils vont voir le docteur niortais Dupond qui leur délivre un certificat de variole qu'ils présentent aussitôt aux autorités. Quelques heures avant que le convoi dans lequel elle se trouvait avec les autres personnes arrêtées ne parte pour Poitiers, puis à Drancy, antichambre d'Auschwitz, la petite est sauvée ; en effet, les personnes aliénées et contagieuses ne sont pas déportables.

Simone Fenal et Jean Géant, qui aussi a contribué à lui sauver la vie.

Simone restera en surveillance à l'hôpital jusqu'à la libération et ne fera jamais partie des 11 500 enfants juifs déportés pendant cette sombre période de notre histoire. La fillette a ensuite été prise en charge par un foyer d'éducation juive, mais a toujours gardé des contacts avec ceux qui lui ont sans doute sauvé la vie. " Cette distinction est la moindre des choses que l'on pouvait faire car leur action reflète une immense qualité humaine et il est grand temps que cette reconnaissance ait lieu, explique Simone Fenal née Miliband, qui vit aujourd'hui à Paris. Ce n'est que justice, mais c'est une reconnaissance très difficile à exprimer car ça ne correspond en rien à ce

Les deux voies de la r

Le mémorial de Yad Vashem a été créé par une loi israélienne en 1953 et est situé sur la colline du souvenir à Jérusalem. Il a pour but de perpétuer la mémoire des six millions de juifs assassinés par les nazis et leurs complices. Depuis 1963, Yad Vashem s'est aussi donné pour mission d'honorer ceux qui ont sauvé des juifs pendant cette période en leur attribuant le titre de "Justes parmi les nations" (distinction la plus haute décernée à titre civil par Israël). Il existe d'ailleurs un comité français. Les instances de Yad Vashem sont extrê-

mement exigeantes quant à l'étude des dossiers, notamment au niveau des témoignages (il faut toujours au moins deux témoins juifs).

L'association française pour l'hommage aux Justes parmi les nations a exactement les mêmes objectifs et ne travaille absolument pas en concurrence, bien au contraire, mais ses critères d'instruction sont moins sévères (par exemple, un seul témoignage suffit) ; l'association récupère ainsi des dossiers parfaitement crédibles refusés par Yad Vashem,

